

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 76 (2014)
Heft: 5

Artikel: Réparation des tâches : le partenariat s'impose
Autor: Senn, Dominik
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1085746>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La vie de paysanne d'Anne-Lise Thürler repose sur le partenariat avec son mari, avec qui elle partage des compétences professionnelles de même niveau, qui rendent possible un partage « naturel » des tâches.

(Photos: Dominik Senn)

Répartition des tâches : le partenariat s'impose

Une enquête sur la situation des femmes dans l'agriculture a été publiée dans le *Rapport agricole 2012*. Dans une série d'articles, *Technique agricole* va donner la parole à des agricultrices sur les thèmes abordés, comme l'ergonomie, la charge de travail, le revenu, les assurances sociales ou encore la famille et le couple. Anne-Lise Thürler, de Porsel (FR), s'exprime ici à propos de la répartition du travail.

Dominik Senn

Anne-Lise Thürler est née en 1978 dans une famille paysanne d'Oberstammheim (ZH). Elle a connu son époux Fabien en Valais, sur les pistes de ski. A l'époque, cet agriculteur diplômé cherchait sa voie : reprendre le domaine des parents à Porsel ou bifurquer vers des études à Zollikofen ? Avec Anne-Lise, il décida résolument de se tourner vers la production agricole. Elle emménagea en 1999 sur l'exploitation de 25 hectares, et ils se marièrent en 2000. Natacha et Valentine sont venues agran-

dir la famille respectivement en 2003 et en 2005. Le frère d'Anne-Lise a repris la ferme d'Oberstammheim.

« A cette époque, mon beau-père tomba malade et se trouva dans l'incapacité de travailler. Je me vis dans l'obligation de reprendre ses tâches. Ce n'était pas un problème pour moi ; j'ai mon CFC de paysanne depuis 1998 », explique Anne-Lise Thürler. Les tâches furent ainsi réparties d'emblée, et ce partage des rôles n'a pas bougé. Le travail à l'étable évolue en fonction des saisons. En été, les vaches pâturent. Les deux époux s'occupent ensemble des bêtes, traite comprise. Ça implique un dialogue quotidien,

puisque le gros bétail est logé sur une ferme voisine en fermage. A côté des deux douzaines de laitières (140 000 kg de droits de livraison), ils détiennent autant de jeune bétail qu'ils élèvent eux-mêmes. L'estivage se fait à Rossinière (VD). En hiver, Anne-Lise s'occupe du jeune bétail. Elle aide aussi à soigner les vaches, les fins de semaines et durant les vacances scolaires ; elle donne un coup de main pour abreuver les veaux, préparer le fourrage ou sortir les vaches (SRPA). « J'ai aussi un grand jardin ; ça me fait très plaisir, j'aime jardiner », raconte-t-elle. 2001 a été une année-clé dans la vie professionnelle du couple. Anne-Lise a obte-

* Depuis 2004, Porsel (FR) fait partie (avec Pont et Bouloz) de la nouvelle commune Le Flon, dans le district de la Veveyse.

L'exploitation en bref

Surface: 25 ha en zone préalpine de collines

Assolement: 22 ha de prairies et 2 ha de prairies artificielles, 1 ha d'orge

Cheptel: 22 vaches laitières et env. autant de jeune bétail d'élevage, estivage à Rossinière (VD); env. 4200 poulets à l'engraissement, moutons, chèvres, lapins, 2 cochons durant l'été, un bouvier bernois, des chats

Productions: lait pour le Gruyère AOP et le Vacherin fribourgeois AOP; poulets sous label Naturafarm (Coop)

Machines: 2 tracteurs dont un avec frontal, machines de fenaison, 1 autochargeuse, 1 citerne à lisier 3500 l, 1 bâtaillère, 1 épanduse à fumier

Collaborateurs: 2



Il reste du temps pour les loisirs chez les Thürler. Par exemple pour élever des chèvres.

qui andaine avec le tracteur ou qui pilote le pont roulant dans la grange. « De mon point de vue, une formation agricole ne peut se concevoir sans le permis de tracteur », constate-t-elle.

Sans regrets, elle laisse à son mari – en plus des travaux mécanisés – le bureau et l'administration de la ferme et la gestion de la BDTA. Après les naissances des deux filles et durant les mois d'allaitement, elle n'arrivait plus à s'occuper des animaux de la ferme voisine. Elle fait le ménage, cuisine, nettoie, lave et « ripoline ». Le mari se contente de mettre la table et, plus rarement, de relaver la vaisselle. Par contre, c'est évident pour les deux que l'éducation des enfants est une affaire de couple. Mari et femme s'occupent à peu près à parts égales de l'aide aux devoirs, du coucher des enfants, du déjeuner, participent ensemble aux soirées de parents, consacrent du temps à jouer avec les enfants, à des activités de plein air, à faire les courses, etc. « Comme je collabore beaucoup à l'étable et aux champs, il est juste et équitable que mon mari donne de sérieux coups de main à l'intérieur. C'est une question d'équité », estime la paysanne.

AVS et assurance perte de gain

« J'apprécie beaucoup que tout cela aille de soi pour mon mari. C'est un problème de responsabilité mais aussi de respect mutuel », dit Anne-Lise Thürler. A son avis, il faudrait aussi que ses cotisations AVS soient prises en charge et qu'elle soit couverte par une assurance perte de gain. « Les garçons dehors et les filles aux fourneaux ? », Anne-Lise Thürler combat ce cliché. « J'observe encore et toujours que les enfants reproduisent le partage des rôles de leurs parents. Mes filles vont autant que possible dehors, comme moi. Mais elles donnent aussi un coup de main dans la maison, à mettre la table ou à cuisiner. »



Anne-Lise est responsable de l'activité d'engraissement de poulets.

Anne-Lise Thürler affirme, archives à l'appui, que le débat sur le rôle de la femme dans l'agriculture est un domaine qu'elle connaît: en 1969 déjà, l'Association romande des paysannes diplômées (ARPD), devenue Association romande des paysannes professionnelles (ARPP), avait organisé une conférence sur le sujet. Cette association est affiliée à l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF) et commémore son 50^e anniversaire en 2014. Anne-Lise Thürler en est la présidente. Bien que très occupée par quantité de tâches quotidiennes, elle trouve encore du temps pour défendre la politique d'éducation et la cause des paysannes. En plus de l'ARPP, elle est membre depuis un an et demi de la commission chargée de l'assurance qualité dans la formation de paysanne et de la commission d'examen pour la Suisse romande.

Résumé

Chez les Thürler, la distribution des tâches s'est faite spontanément et sans contraintes. Fabien a déjà vu ses parents jouer le jeu du partenariat et se répartir équitablement les tâches de la ferme et du ménage. Il juge ce modèle digne d'être suivi. Un tel fonctionnement présuppose toutefois un bon niveau de connaissances professionnelles des deux partenaires. Ce qu'Anne-Lise formule ainsi: « J'ai une même approche de l'agriculture que mon mari. Comme nous avons une formation et des compétences similaires, nous pouvons discuter d'égal à égal, prendre les décisions d'un commun accord entre partenaires placés sur un même pied. »

nu son brevet de paysanne, et Fabien a réussi la maîtrise fédérale. Il est président de la société de laiterie Bouloz-Porsel, qui a fusionné en 1994 et qui a construit une nouvelle fromagerie (Cremo) pour les couleurs de Bouloz et Porsel/Pont.

L'engraissement de poulets est un autre pilier de l'exploitation. Anne-Lise a repris cette activité de son beau-père; elle suit l'ensemble de la production, de l'élevage des poussins jusqu'au départ des poulets. En 1989, les Thürler furent parmi les pionniers de la production sous label Naturafarm (Coop). Les 4200 poulets de race extensive disposent d'un parcours extérieur; chaque bande reste 56 jours sur l'exploitation, durée minimale d'engraissement. Les Thürler ont aussi regroupé leurs fruitiers hautes-tiges en un verger structuré qui offre ombre et protection aux poulets et les incite à sortir, « ce qui fait un beau spectacle », remarque Anne-Lise. « Après en avoir discuté avec mon mari, j'ai repris cette activité qui se déroule près de la maison. Je m'occupe de l'alimentation, de la surveillance quotidienne, de la préparation des parcs en Flexinet et de faire rentrer et sortir les poulets. C'est mon mari qui commande les aliments, remplit les formulaires d'accompagnement, nettoie et désinfecte la halle après chaque bande. La préparation doit se faire à deux car il faut sortir les perchoirs, obscurcir la halle et démonter toute la chaîne d'alimentation. »

Anne-Lise Thürler travaille volontiers dehors. Elle conduit les deux tracteurs, mais laisse à son mari les travaux courants avec les machines. Pendant les foins, c'est elle